

TONOLOGIE SYNCHRONIQUE DU Tɔ̃FINGBE DU VILLAGE LACUSTRE DE GANVIE, DIALECTE GBE DU SUD-BENIN¹

Flavien Gbéto

Université d'Abomey-Calavi (Bénin),
fgbeto@bj.refer.org

Je voudrais montrer, dans cet article, que le tɔ̃fingbe de Ganvié, comporte deux tons de base: H et B. Les autres tons (à savoir M et BH) sont des réalisations de ces deux tons de base. Le ton BH des items polysyllabiques CVCV est obtenu par une règle qui propage le ton B à travers les consonnes obstruantes voisées sur le ton H final. Il faudra noter que ce ton B ne se propage pas à travers les obstruantes non voisées et les sonantes. Le ton M est dérivé par les règles suivantes :

- (i) Une règle d'abaissement du ton H du radical verbal, quelle que soit la nature de la consonne.
- (ii) Une règle d'abaissement du ton H du radical nominal, lorsque la consonne est une obstruante voisée..
- (iii) Une règle d'abaissement du ton H du radical nominal, lorsque la consonne est la coronale /t/. Il est important de noter ici que la consonne coronale par défaut /t/ a un effet abaissant sur les tons suivants, phénomène qui n'a jamais été signalé dans la littérature.
- (iv) Il a été suggéré que la dérivation du ton M passe par deux règles: une règle qui propage le ton B sur le ton H suivant et enfin par une règle qui fusionne les ton H et B..
- (v) Le ton B préfixal se relève à M devant tons H et M dépendant de la nature des consonnes.
- (vi) Le ton B des reduplicatifs verbaux et des adjectives redoublés sont relevés à M.

I try to show in this paper that the Tɔ̃fingbe of Ganvié, a Gbe dialect spoken in Benin, has two underlying tones : H and L. The other tones (M and LH) are realizations of these two tones. The LH tone is derived with the help of the spreading of the L tone across the voiced obstruents. It should be observed that L does not spread across a voiceless obstruent and a sonorant. The mid tone is derived by the following rules:

- (i) H-Lowering rule of the verbal base, independently of the consonant nature.
- (ii) H-Lowering rule of the nominal base, when the consonant is a voiced obstruent.
- (iii) H-Lowering of the nominal base, when the consonant is the coronal /t/. Of interest here is that the default consonant /t/ has also a lowering effect as the voiced obstruent. This effect has not been shown in the literature.
- (iv) It is suggested that the derivation of M from H will pass through the Spreading of L- Prefix-Tone and a rule of Tone-Fusion.
- (v) L-Raising, when the following tone is M or H.
- (vi) L-Raising with the reduplicated verbs and adjectives.

¹ Je voudrais adresser mes sincères remerciements à l'éditeur de JWAL, Dr Keir Hansford, au lecteur anonyme commis par la revue, à Sayane Gouroubéra ainsi qu'au co-éditeur, le professeur Mutaka P., pour leurs remarques et suggestions constructives, tant du point de vue de la forme que du fond. Ce sont ces constructions qui ont influencé, positivement je l'espère, la qualité de cet article. Ils ne doivent pas pourtant être tenus responsables des lacunes du texte final. Je remercie enfin mes informateurs qui ont pour noms Houéhoubé René et Gbènonou Noël pour leur patience à me fournir des informations utiles sur leur langue.

0. INTRODUCTION

Selon CNL (1983 : 61), le tɔ́fingbe est parlé dans :

" a) La province de l'Ouémé

Dans les communes rurales de: gbekɔ́ et de dɛkɛn (district rural de Dangbo)

b) La province de l'Atlantique

Dans les communes lacustres de: ganvie et de so-ava dans la commune urbaine d'Abomey-Calavi; dans le village de gbɔ́je (commune rurale de zinvie, tous dans le district rural d'Abomey-Calavi)."

Le parler de Socanxwe (dans l'arrondissement lacustre de Vêkky) a été déjà l'objet d'une description (voir Zossou 1990). Le parler que j'étudie est celui du village lacustre de Ganvié, arrondissement de Dakomey, commune de Sô-Ava, département de l'Atlantique. Ce parler sera glosé sous le terme Tofin-Ganvie. Le tɔ́fin-ganvie est partie intégrante de la soixantaine de dialectes gbe (voir Capo 2000) appartenant au Left Bank (Stewart 1989) du New Kwa selon la classification de Williamson (1989). L'article sera organisé comme suit : dans la section 1, je présenterai le système consonantique de la langue, puisque les réalisations tonales dans cette langue dépendent de la nature de la consonne. Dans la section 2, je présenterai les structures syllabiques de la langue. Dans la section 3, je présenterai le point de la méthodologie. La section suivante sera consacrée aux tons dans le système nominal. Dans cette partie, on procèdera à une analyse distributionnelle des tons identifiés, analyse que je terminerai par le tableau récapitulatif de la distribution des tons dans le système nominal. La section 5 sera consacrée à la distribution des tons dans le système verbal. Quant à la section 6, elle sera consacrée à l'analyse. On y montrera surtout que le tɔ́fingbe de Ganvié a deux tons inhérents H et non-H symbolisés par H et B. Les tons M et BH sont dérivés de ces deux tons de base. Ainsi, il sera montré que le ton M est en même temps une réalisation du ton B (§6.2.2) et du ton H (§6.2.1). On verra que la coronale par défaut /t/ joue un rôle primordial dans l'abaissement du ton H (§6.2.1.1.2). Dans la section §6.2.1.2, on verra que le ton BH peut être dérivé par une règle de propagation du ton B sur le ton H suivant. La section 7 fera le point des idées discutées.

1. LE SYSTEME CONSONANTIQUE DU Tɔ́FIN-GANVIE

Comme la plupart des langues gbe, le tɔ́fin-ganvie distingue douze voyelles phonologiques : /i, e, ɛ, a, ɔ, o, u, j, ɛ̃, ã, ɔ̃, ũ/². Pour caractériser les consonnes, je vais utiliser les traits [±paire] vulgarisés par les travaux de Capo (1991). Ces traits servent à distinguer les consonnes qui présentent une opposition de voisement et celles qui

² J'adopterai, dans ce travail, le système de transcription de l'IAI (Alphabet de l'Institut Africain International), sauf pour la notation des fricatives uvulaires notées x et h. Les tons seront notés comme suit: le ton B(as) par un accent grave (` ·), le ton H(aut) par un accent aigu (´), le ton M(oyen) par une barre horizontale (¯ ·), le ton montant BH par le signe (ˇ ·) et le ton descendant HB par le signe (˘) sur la voyelle. Contrairement à la pratique de l'IAI, la nasalité sera transcrite, pour des raisons d'esthétique, par un tilde souscrit à la voyelle. Sauf précision, toute transcription doit être considérée comme phonétique.

n'en présentent pas. Le système consonantique présente les unités phonémiques suivantes résumées au tableau 1 (les variantes figurent dans les parenthèses) :

Tableau 1 : Phonèmes consonantiques du tɔfin-ganvie

[+paire]	f	t	s			c	k	x	kp	xw
	v	d	z			j	g	h	gb	hw
[-paire]	b (m)			ɖ (n)	l (ɓ)	y (ɣ/ny)			w (w)	

- Le tableau 1 présente une opposition [+paire]/[-paire].

- Au niveau des [+paire], il y a une opposition de voisement. Synchroniquement, tous les dialectes gbe opposent les obstruantes non voisées aux obstruantes voisées (Capo 1991).

- Au niveau des [-paire] qui sont toutes redondamment voisées, on note un phénomène de distribution complémentaire entre consonnes orales et consonnes nasales; les consonnes nasales [**m, n, ɓ, y/ny, w**] apparaissant avant voyelles nasales et leurs orales correspondantes [**b, ɖ, l, y, w**] uniquement avant voyelles orales. Suivant la tradition inaugurée par Capo (1981, 1983, 1991), Bole-Richard (1983) et Gbéto (1997a), je considère les consonnes nasales [**m, n, ɓ, ny, w**] comme étant des variantes combinatoires prévisibles de /**b, ɖ, l, y, w**/ devant voyelles nasales.

- Lorsqu'on observe le comportement des consonnes [-paire] et des [+paire] par rapport aux faits de tonalité (voir Gbéto 2002), on se rend compte qu'elles se répartissent en un certain nombre de classes naturelles de sons. Cette observation a été faite dans la littérature sur le gbe depuis Ansre (1961). On distingue notamment en gbe: les obstruantes non voisées notées T et les obstruantes voisées notées D. Les consonnes de la classe D ont pour effet de rabaisser le ton suivant alors que celles de la classe T ont pour effet de le relever. Le comportement des consonnes [-obstruant] est problématique (voir Gbéto 2002, 2003). Ces consonnes se répartissent selon les classes naturelles suivantes en gbe (voir Gbéto 2002) :

- La classe des approximantes comprenant /**l, y, w**/ et notée L ;
- La classe des sonantes nasales comprenant [**m, n, ny, y, ɓ, w**] et notée N et
- La classe des consonnes implosives (?) comprenant /**b, ɖ**/ et notée B.

- Si l'on en croit Stewart (1989, 1994), cette disparité est le résultat des changements phonétiques qui ont permis de dériver les proto-segments du gbe de ceux du proto-Volta-Congo, ancêtre des langues gbe. En proto-Volta-Congo, les consonnes sonores douces, i.e. [**'b, 'd, 'j, 'gb, l**] sont en distribution complémentaire avec les nasales correspondantes [**m, n, ɓ, ɲm, ɓ**]; les douces et les sonantes apparaissant respectivement devant voyelles orales et nasales. Stewart (1994: 185-187) propose alors une première règle qui remplace les dorsales douces voisées (i.e. les dorsales implosives et leurs partenaires nasales) par des semi-voyelles [**y, w, y, w**]. A cette étape de la dérivation, toutes les consonnes concernées, à l'exception de [**'b, 'd**], sont des sonantes. Une deuxième règle remplace les deux consonnes restantes par [**b, ɖ**]. Deux conclusions peuvent être tirées de ce schéma :

- Les consonnes implosives [**'b, 'd**] du proto-Volta-Congo n'ont pas survécu en proto-gbe. Elles ont été remplacées par [**b, ɖ**], i.e. des consonnes obstruantes voisées. Gbéto

(2002) a montré que ces consonnes peuvent avoir un effet sur la réalisation tonale suivante en abaissant, comme les obstruantes voisées, la réalisation tonale suivante.

- Les consonnes implosives [ʼb, ʼd] n'ont pas disparu sans laisser de trace en proto-gbe. En effet, elles continuent de constituer, avec les sonantes, une classe naturelle de sons qui n'en est pas une. C'est donc cette évolution aberrante qui explique le comportement bizarre de ces sonantes et des consonnes [b, d].

- Toute étude tonale sérieuse sur le gbe doit prendre en compte les évolutions constatées, puisqu'elles ont des répercussions sur les réalisations tonales synchroniques. En tɔfin-ganvie par exemple, si l'on tient compte du phénomène tonal, les classes naturelles suivantes sont à prendre en considération : la classe des [+obstruant, -voix], celle des [C, +voix], celle des [+sonant] et celle comportant [b, d].

- Gbéto (2002) a montré que cette répartition tient compte de la propriété qu'ont ces consonnes de favoriser ou de ne pas favoriser l'application des règles phonologiques. Ainsi,

- devant les sonantes (orales ou nasales), le ton H peut s'abaisser ; alors que le ton B peut se relever. Ce relèvement et cet abaissement peuvent dépendre aussi du caractère oral ou nasal de la sonante en question.

- devant [b, d], le ton H peut s'abaisser

- il arrive que ces consonnes n'aient aucune influence sur la réalisation tonale suivante, reflet de l'histoire de la langue.

2. STRUCTURES SYLLABIQUES

2.1 STRUCTURE CANONIQUE

La structure syllabique minimale d'un mot (nominal et verbal) est le suivant (voir Gbéto 1997a) en gbe. Westermann (1927, 1930) a insisté sur la forte tendance des langues gbe au monosyllabisme.

$$(1) \quad (\hat{v}) + \begin{array}{c} T \\ | \\ C(c)V \end{array} \quad (T \text{ est mis ici pour un ton quelconque})$$

La formule (1) comporte une voyelle initiale et une base radicale de forme C(c)V :

- La voyelle initiale, qui peut être toutes les voyelles orales en gbe sauf u³, sera considérée comme le préfixe vocalique. Ce préfixe vocalique porte toujours un ton non Haut, c'est-à-dire B et M. L'occurrence du ton M en tɔfin-ganvie dépend de la nature des tons environnants et de la nature de la consonne. Westermann (1927, 1930, 1947) considère les voyelles initiales en gbe comme un vestige de classes nominales. Mukarovsky (1969) a tenté de rapprocher les préfixes vocaliques de l'ewe (entendez gbe) des préfixes nominaux des langues à classes comme le gurma, les langues bantu, le guang, le twi, le moore. Bien qu'il n'y ait pas accord de classes comme dans les langues à classes (comme les langues gur ou bantu), j'adopte la terminologie consacrée en gbe qui est de considérer les voyelles initiales comme étant des préfixes nominaux. Les préfixes nominaux distinguent formellement un nominal d'un verbal. Le verbe commence donc toujours, en surface, par une consonne. D'un point de vue

³ En tɔfin-ganvie, les préfixes vocaliques sont ɔ, o, a et e.

phonologique pourtant, je considère, à la suite de Stahlke (1971a, b), Capo (1977) et Gbéto (1995, 1997a, 2002, 2003) que le verbe est composé de deux éléments : un ton flottant B'' (qui est le morphème de l'impératif) et un radical (infinitif) :

- | | | | |
|-----|---------------|---------|----------------------------|
| (2) | Nominal | | |
| | /àbɔ́/ [àbɔ́] | épaule | /òdà/ [òdà] cheveux |
| (3) | Verbal | | |
| | / wá/ [wá] | viens ! | / gbɔ́/ [gbɔ́] suce ! |

- Le radical C(c)V⁴, où *c* peut être n'importe laquelle des approximantes /l (r), y, w/. Les conditions de distribution de *c* par rapport à *C* (qui théoriquement peut être n'importe quelle consonne du système phonologique) n'étant pas pertinentes pour la discussion à suivre, je n'en ferai pas cas dans cette étude.

2.2 AUTRES STRUCTURES SYLLABIQUES

Le tɔfin-ganvie présente, en outre, les structures syllabiques suivantes en (4). En dehors de la structure CcV, aucun verbal n'a été identifié au niveau des autres structures syllabiques :

- | | | | | |
|-----|---------|-------|-------------|-----------|
| (4) | V : | é | il | |
| | CV: | kū | meurs | mí nous |
| | CVCV : | còvĩ | coupe-coupe | tākū tête |
| | VCVCV : | àdòvĩ | intestins | |

3. POINT DE METHODOLOGIE

Suivant la distinction classique faite entre synchronie et diachronie préconisée par F. de Saussure (1916/1995), on considère un processus phonologique comme synchronique lorsqu'il est (encore) productif à un moment donné de l'axe temporel ; il est diachronique, lorsqu'il fait partie (déjà) de 'l'histoire' de cette langue. Une description sera dite synchronique quand elle prend en compte les données spécifiques d'une langue dans une localité et dans un temps déterminés ; i.e. un état de langue. Une étude est dite diachronique, si elle s'occupe de l'évolution de la langue à travers le temps. F. de Saussure nous met en garde contre la confusion des deux niveaux d'analyse, mais il précise qu'une bonne description diachronique suppose une série d'analyses synchroniques conséquentes. Dans ce travail, je suis conscient de cette distinction fondamentale et je ne mélangerai pas les deux niveaux d'analyse. Les tableaux de comparaison que j'utilise n'ont donc pas pour but immédiat d'identifier le proto-système dont seraient issus les systèmes particuliers (dialectaux). Ces tableaux, qui présentent des données synchroniques de différents dialectes, visent à montrer les variations interdialectales du gbe. De ce point de vue, ils peuvent se révéler très utiles dans l'analyse des phénomènes d'un dialecte particulier, lorsque le chercheur se trouve

⁴ Dans la formule C(c)V, seule C est concernée par les règles tonales discutées dans cet article, la consonne *c* (w, l, y) ne favorise ni ne bloque l'application des règles tonales.

confronté par exemple à différentes solutions alternatives qui se révèlent toutes adéquates d'un point de vue descriptif. Des exemples de ce genre sont nombreux dans l'analyse des langues gbe (voir Capo 1978, 1985a, b ; Gbéto 1997a, b). Dans l'identification de la forme de base du pronom clitique de la troisième personne du singulier, il a été montré que toutes les trois variantes [i, e, ɛ] pouvaient être choisies comme formes de base en agbome, un autre dialecte gbe. La comparaison des données de l'agbome avec d'autres parlers gbe (notamment Aja et Ewe) a permis de montrer que la forme de base de ce pronom devait être /i/ dans tous les dialectes gbe⁵. L'utilisation judicieuse de la comparaison dialectale permet d'identifier et de postuler des règles synchroniques. De pareils phénomènes ne sont pas du tout isolés en gbe (voir, entre autres, le phénomène d'arrondissement vocalique du gbe décrit par Capo 1986)⁶. Il n'est donc pas exclu qu'il en soit ainsi des phénomènes tonals. Cette méthode comparative à but synchronique a été non seulement utilisée dans la description des langues gbe, mais aussi dans celle des langues akan (voir Schachter & Fromkin 1968), et enfin celle des langues naturelles tout court (voir Hagège & Haudricourt 1978). Elle a été fortement recommandée par Clements (1991: xvi) qui écrit :

One of the main fruits of the pandialectal approach for phonological theory is the opportunity it provides to examine a population of closely related languages and observe their patterns of variation across the same and subtly different phonological conditions. A rule that may seem uniform when only one language of the group is considered may turn out to be analyzable into a central, unmarked 'core' and an extension or generalization to a new, more marked context when another language (or group of languages) is considered. The fact that some patterns of generalization are observed in preference to others suggests that rule evolution is governed by abstract structural principles that only a detailed analysis of closely related languages can bring to light. In this respect, the pandialectal approach, when based on rich materials [...], opens up the possibility of developing a typology of phonological processes that can serve as a basis for improving our models of rule markedness and historical change.

4. LES TONS AU NIVEAU DU SYSTEME VERBAL

Le tɔfin-ganvie présente les tons suivants : B, H, M et BH. Parmi ces tons, deux seulement sont relevés au niveau des verbaux, à savoir B et M. Je présenterai ci-dessous la distribution respective de ces deux tons. Les verbaux sont donnés dans leur forme impérative⁷ qui est la forme de citation du verbe en gbe.

⁵ En proto-gbe, ce pronom a été aussi reconstruit /i/ (voir Capo 1991).

⁶ Toute grammaire, dont le but est de décrire la compétence du sujet parlant, doit prendre en compte aussi bien les variations intradialectales que les variations interdialectales.

⁷ L'ordre des termes dans les langues gbe (et aussi en wemegbe) est S P O. Le prédicat P comporte le verbal et les morphèmes TAM qui sont préposés au verbal, sauf pour l'expression du morphème habituel qui est postposé au verbal dans les langues ewe, gen, mais aussi en tɔfin (Gbéto 1997a : 101-103). Le morphème du passé est de la forme Ø en tɔfin-ganvie. Il y a une différence tonale entre la forme impérative exprimée à travers le ton préfixal flottant B'' et la forme infinitive qui est privée de ce ton.

4.1 LA DISTRIBUTION DU TON B

Le ton B apparaît, au niveau des verbaux, sur la voyelle radicale des verbaux, quelle que soit la nature de la consonne :

- (5) **ḍù** mange **nù** bois **fyè** fais bouillir
xò bats **hù** tue **sà** vends

4.2 LA DISTRIBUTION DU TON M

Le ton M apparaît, sur la voyelle des radicaux verbaux CcV, quelle que soit la nature de la consonne initiale. Les exemples en (6) sont illustratifs de cette distribution :

- (6) **wā** viens **kū** meurs **ḍū (wè)** danse
sā coupe **gbḗ** suce **nā** donne
kpḗ regarde **jī** gonfle **blā** lie

Alors que le ton B des radicaux verbaux correspond toujours au ton B dans les autres dialectes gbe, le ton M correspond aux tons H, BH et M des autres dialectes gbe, comme nous le montrent les tableaux suivants :

Tableau 2 : Correspondance M = H = BH au niveau des radicaux verbaux dont la consonne est une [+obstr., -voix]

Tɔ́fin-ganvie	Mɔ̀vɔ̀lɔ̀	Xwela	Dogbo	Agbome	Gloses
kū	kú	kú	kú	kú	Meurs !
sā	sá	-	-	sá	Tranche !
klḗ	kló	kló	kló	kló	Lave !

Tableau 3 : Correspondance M = BH au niveau des radicaux verbaux CcV, dont C = [+obstr., +voix]

Tɔ́fin-ganvie	Xwla-sɛmɛ	Kotafon	Xwla	Xwela	Gloses
gbā	gbá	gbá	gbā	gbá	Construis !
jī	jí	jí	jī	jí	Gonfle !
vī	ví	ví	vī	ví	Pleure !
dḗ (mlḗ)	dó	dó	dḗ	dó	Dors !

Tableau 4 : Correspondance M = BH = H au niveau des radicaux verbaux CcV, dont C est [+sonant] ou [b, d]

Tɔ́fin-ganvie	Mɔ̀vɔ̀lɔ̀	Xwla-sɛmɛ	Agbome	Gloses
wā	wá	wá	wá	Viens !

nā	ná	ná	nǎ	Donne!
dū (wè)	dú	dú	dǔ	Danse!
blā	blá	blá	blǎ	Lie !
mā	má	má	mǎ	Partage !

4.3 TABLEAU RECAPITULATIF

La distribution des tons B et M au niveau des radicaux verbaux est résumée dans le tableau qui suit :

Tableau 5 : Distribution des tons au niveau des verbaux de type CcV

	H	B	M	BH
Radicaux verbaux commençant par T	-	+	+	-
Radicaux verbaux commençant par D	-	+	+	-
Radicaux verbaux commençant par L	-	+	+	-
Radicaux verbaux commençant par N	-	+	+	-
Radicaux verbaux commençant par B	-	+	+	-

5. LES TONS AU NIVEAU DU SYSTEME NOMINAL

Au niveau des nominaux, on relève tous les tons de la langue, à savoir B, M, H et BH. Dans les lignes qui suivent, je passe en revue la distribution de chacun de ces tons.

5.1 LA DISTRIBUTION DES TONS

5.1.1 Le ton H

Il apparaît sur la voyelle radicale nominale CV des nominaux de structure VCcV. Dans ce cas, la consonne du radical ne peut être qu'une [+obstruant, -voix] :

- (7) **ōxú** os **ōfú** plume **āsá** jambe
ōsǐ maison **āsí** queue **ēkǔ** sable

En dehors de la structure VC(c)V, le ton H est relevé sur la dernière syllabe –CV des radicaux nominaux de structure VC(c)VCV. Ici aussi, la consonne de cette syllabe est une [+obstruant, -voix] et le ton antécédent est un ton non Haut :

- (8) **ālāká** joue **àhūkǔ** cœur **àjrakú** éléphant
èdētǐ palmier **àgāsá** crabe

On relève le ton H sur la voyelle des pronoms personnels sujets de structure V et CV. On relève enfin le ton H sur la voyelle radicale de certains numéraux. Dans les deux cas, la consonne du radical appartient à la classe des [-paire] :

- (9) **ló** je **é** il **yé** ils **mǐ** nous
āwó dix **dékpō** un

5.1.2 Le ton B

Le ton B apparaît sur la voyelle radicale C(c)V des nominaux de structure VC(c)V, quelle que soit la nature de la consonne C :

- (10) **oḍà** cheveu **òlò** main **èfè** ongle
àwà aile **òkpò** léopard **àtá** vinde palme
àlwà buffle **òdà** serpent **òḍò** racine
èsì eau

Au niveau des numéraux, il apparaît aussi au niveau des radicaux CcV, quelle que soit la nature voisée ou non de C :

- (11) **òwè** deux **òtò** trois **ènè** quatre

5.1.3 Le ton M

Le ton M est relevé, au niveau des radicaux nominaux C(c)V de structure VC(c)V, sur la voyelle radicale, lorsque C est une [+obstr., +voix]. Dans ce cas, le préfixe nominal porte toujours un ton B :

- (12) **òhḡ** nombril **àvṹ** chien **ògbē** herbe
èḍē noix de palme **òvī** enfant **àhṹ** brouillard
òjò pou **òzā** nuit **èzī** singe

Dans ce cas, il correspond au ton BH d'autres variétés dialectales gbe :

Tableau 6 : Correspondance M = BH au niveau des radicaux nominaux CcV, dont C est une [+obstr., +voix]

Tɔ́fin-ganvie	Agbome	Waci	Tɔ́fin-agege	Gloses
àvṹ	àvṹ	àvṹ	àvṹ	chien
òvī	vī	òvī	òvī	enfant
èḍē	dē	détí	détí	palmier
òzā	zā	òzā	zā	nuit

Le ton M apparaît aussi, au niveau des radicaux nominaux C(c)V de structure VC(c)V, sur la voyelle radicale, lorsque C est [+sonant], [b, d] ou la consonne obstruante non continue par défaut [t]. Dans ce cas, le préfixe nominal est toujours intonné M :

- (13) **aqū** dent **ābō** épaule **ōnō** sein
otā salive **oto** oreille **olo** crocodile
otī arbre

Dans ce cas, le ton radical M correspond aux tons H et BH d'autres variétés dialectales gbe :

Tableau 7 : Correspondance M = H = BH au niveau des radicaux nominaux CcV dont C est [+sonant], [b,d] ou la consonne [t]

Tofin-ganvie	Gungbe	Dogbo	Xwela	Cikpigbe	Gloses
$\bar{a}d\bar{u}$	$\grave{a}d\grave{u}$	$\bar{a}d\bar{u}$	$\bar{a}d\bar{u}$	$\grave{a}d\grave{u}$	dent
$\bar{o}n\bar{z}$	$\grave{a}n\grave{z}$	$\bar{a}n\bar{z}$	$\bar{o}n\bar{z}$	$\grave{a}n\grave{z}$	sein
$\bar{o}t\bar{o}$	$\grave{o}t\grave{o}$	$\grave{e}t\grave{o}$	$\bar{o}t\bar{o}$	$\grave{e}t\grave{o}$	oreille
$\bar{o}l\bar{o}$	$\grave{o}l\grave{o}$	$\grave{e}l\grave{o}$	$\bar{i}l\bar{o}$	$\grave{o}l\grave{o}$	crocodile

Enfin, on relève au niveau de certains items nominaux polysyllabiques une séquence de tons M. Les exemples suivants sont illustratifs :

- (14) $\bar{t}\bar{a}k\bar{u}$ tête $\bar{n}\bar{u}k\bar{u}$ œil $w\bar{z}\bar{i}$ nez
 $\bar{n}\bar{u}k\bar{u}m\grave{e}$ visage $gb\bar{e}t\bar{o}$ personne

Dans ce cas, la séquence MM(T)⁸ correspond à MH(T) d'autres dialectes gbe :

Tableau 8 : Correspondance MM(T) = MH(T)

Tofin-ganvie	Kotafon	Hwegbe	Xwelagbe	Gungbe	Gloses
$\bar{t}\bar{a}k\bar{u}$	$\bar{t}\bar{a}$	$\bar{e}t\bar{a}$	$\bar{t}\bar{a}k\bar{u}$	$\bar{o}t\bar{a}$	tête
$\bar{n}\bar{u}k\bar{u}$	$\bar{n}\bar{u}k\bar{u}$	$\bar{n}\bar{u}k\bar{u}(v\bar{i})$	$\bar{o}k\bar{u}$	$\bar{n}\bar{u}k\bar{u}$	œil
$\bar{n}\bar{u}k\bar{u}m\grave{e}$	$\bar{n}\bar{u}k\bar{u}m\grave{e}$	$\bar{n}m\grave{e}$	$\bar{o}k\bar{u}m\grave{e}$	$\bar{n}\bar{u}k\bar{u}m\grave{e}$	visage
$gb\bar{e}t\bar{o}$	$gb\bar{e}t\bar{o}$	$agb\bar{e}t\bar{o}$	$gb\bar{e}t\bar{o}$	$gb\bar{e}t\bar{o}$	personne
$w\bar{z}\bar{i}$	$\bar{a}w\bar{z}\bar{i}$	$\bar{n}z\bar{c}\bar{i}$	$\bar{n}z\bar{i}$	$\bar{a}w\bar{z}\bar{i}$	nez

5.1.4 Le ton BH

Le ton BH apparaît, après ton B, au niveau de la dernière syllabe CV des nominaux polysyllabiques, dont la consonne est une [+obstr., +voix] :

- (15) $kp\grave{e}v\grave{i}$ petit $c\grave{o}v\grave{i}$ coupe-coupe $\bar{a}d\bar{o}v\bar{i}$ intestin
 $s\grave{u}hw\grave{l}\grave{e}v\grave{i}$ étoile $t\grave{o}n\grave{u}k\grave{z}h\grave{u}$ canoe

Il est aussi relevé au niveau d'un seul nominal de structure VCV dont la consonne du radical est une [+obstr., +voix] :

- (16) $\bar{o}j\bar{u}$ graisse

5.2 LES TONS DANS LE REDOUBLEMENT VERBAL

⁸ Dans cette séquence, T représente l'un des deux tonèmes de la langue.

Le redoublement verbal est un processus très productif en gbe (voir Capo 1989). Il permet de former des nominaux, des adjectifs ou des gérondifs par préfixation du reduplicatif verbal Ci à la base verbale C(c)V. La voyelle i peut assimiler la labialité, la nasalité ou le ton de la voyelle radicale ou recevoir un ton par défaut, le ton B. Ce qui nous intéresse ici est le processus tonal observé au niveau du redoublement verbal. Nous avons vu (section 3) que le tɔ́fin-ganvie présente les verbaux intonnés B et M. Cette opposition de hauteur tonale s'observe également au niveau du radical verbal dans les formes redoublées. Les verbes dont la forme de citation est [cṽ] se redoublent en [cṽcṽ], alors que ceux de structure [cṽ] sont redoublés en [cṽcṽ́].

(17) Redoublement des verbes de structure cṽ :

- | | | | | |
|----|------|---|---------|---------------------|
| a. | [ḍṽ] | → | [ḍṽḍṽ́] | 'le fait de manger' |
| b. | [nṽ] | → | [nṽnṽ́] | 'le fait de boire' |
| c. | [hṽ] | → | [hṽhṽ́] | 'le fait de tuer' |
| d. | [xò] | → | [xìxò] | 'le fait de battre' |

(18) Redoublement des verbes de structure cṽ́ :

Radicaux verbaux cṽ́, dont C est une [+obstr., -voix]

- | | | | | |
|----|--------|---|-------------|---------------------|
| a. | [kṽ́] | → | [kṽ́kṽ́́] | le fait de mourir |
| b. | [sṽ́] | → | [sṽ́sṽ́́] | le fait de trancher |
| c. | [fyṽ́] | → | [fṽ́fyṽ́́] | le fait de presser |
| d. | [kpṽ́] | → | [kpṽ́kpṽ́́] | le fait de regarder |

Radicaux verbaux cṽ́ dont C est une [+obstr., +voix]

- | | | | | |
|----|-------------|---|---------------|---------------------|
| e. | [gbṽ́] | → | [gbṽ́gbṽ́́] | le fait de sucer |
| f. | [jṽ́] | → | [jṽ́jṽ́́] | enfler |
| g. | [hṽ́ (gṽ́)] | → | [hṽ́hṽ́́gṽ́́] | le fait de dépasser |
| h. | [gṽ́sṽ́] | → | [gṽ́gṽ́́sṽ́́] | le fait de savoir |

Radicaux verbaux cṽ́ dont C est [b, ḍ]

- | | | | | |
|----|------------|---|---------------|--------------------|
| i. | [blṽ́] | → | [blṽ́blṽ́́] | le fait d'attacher |
| j. | [ḍṽ́ (wè)] | → | [òwè ḍṽ́ḍṽ́́] | le fait de danser |

Radicaux verbaux cṽ́ dont C est une [+sonant]

- | | | | | |
|----|-------|---|-----------|---------------------|
| k. | [wṽ́] | → | [wṽ́wṽ́́] | le fait de mourir |
| l. | [yṽ́] | → | [yṽ́yṽ́́] | le fait d'appeler |
| m. | [nṽ́] | → | [nṽ́nṽ́́] | le fait de donner |
| n. | [mṽ́] | → | [mṽ́mṽ́́] | le fait de partager |

5.3 TABLEAUX RECAPITULATIFS

Dans la mesure où en tofin-ganvie, les régularités dans la distribution des tons ne sobservent qu'au niveau des substantifs et des numéraux⁹, je ne vais donner, dans ce qui suit, que les tableaux récapitulatifs qu'au niveau de ces catégories de discours.

Tableau 9 : Distribution des tons au niveau des radicaux nominaux CcV

	H	B	M	BH
Radicaux nominaux commençant par T	+	+	-	-
Radicaux nominaux commençant par D	-	+	+	+ ¹⁰
Radicaux nominaux commençant par L	-	+	+	-
Radicaux nominaux commençant par N	-	+	+	-
Radicaux nominaux commençant par B	-	+	+	-
Dernière syllabe d'un polysyllabique commençant par D, le ton antécédent étant B	-	?	?	+
Radicaux nominaux commençant par /t/	-	+	-	-

Tableau 10 : Redoublement des radicaux verbaux CcV

	H	B	M	BH
Radicaux verbaux intonés B portent le ton suivant dans le redoublement	-	-	+	-
Radicaux verbaux intonés M portent le ton suivant dans le redoublement	+	-	-	-

6. ANALYSE

6.1 HYPOTHESE DE DEUX TONS DE BASE : H ET B

L'examen du tableau récapitulatif 5 montre qu'au niveau des radicaux verbaux, il y a contraste entre ton **B** et ton **non B**¹¹, quelle que soit la nature de la consonne. On observe un phénomène de distribution complémentaire entre ton **H** et ton **B**, ton **H** et ton **BH**. Faudrait-il choisir **M**, **H** ou **BH** comme représentant le tonème non **B** ? Il est tentant d'opter pour le choix de **M**. Mais dans la mesure où le radical verbal portant le ton **M** en citation porte systématiquement un ton **H** en redoublement, par exemple [kū́kú] 'le fait de mourir' issu de [kū] 'meurs' (et qu'il correspond dans les cas de correspondance dialectale (voir Tableaux 7 et 8) à un ton **H**), alors que le radical verbal portant le ton **B** en citation porte, lui, systématiquement le ton **M**, par exemple [dū́dū] 'le fait de manger' issu de [dū], il est préférable de choisir le ton **H** (et non **M**) comme représentant le tonème non **B**. Par ailleurs, certains pronoms de structure V, à

⁹ Au niveau des pronoms sujets au nombre de six, on relève seulement un exemple portant le ton B : **mì** 'vous'. Malgré cela, on observe une régularité par rapport à la distribution du ton H, lorsqu'on prend en compte les autres catégories grammaticales.

¹⁰ Un seul exemple est relevé pour cette distribution : **òjũ** 'graisse'. Le point d'interrogation indique une lacune de distribution due au nombre réduit des polysyllabiques dans les langues gbe.

¹¹ Ce contraste est aussi noté au niveau des radicaux nominaux, lorsque la consonne est de la classe D, L, N, B. Pour la classe D, il n'y a qu'une exception, **òjũ** 'graisse', que je voudrais considérer comme étant la transition vers la dérivation du ton M au niveau des radicaux.

savoir é 'il', où on ne peut soupçonner l'action quelconque d'une consonne à moins que ce soit celle de la consonne qui suit (ce qui est invraisemblable, si l'on en croit Hombert 1978), portent un ton **H**. Si l'on choisit **M** comme représentant le tonème, on serait obligé d'écrire une règle *ad hoc* de relèvement du ton **M**. Ce qui ne serait pas le cas, si l'on choisit l'allotone **H**. Cette hypothèse est corroborée par l'examen de la distribution des tons au niveau des radicaux nominaux où l'on constate (voir Tableau 8) que l'opposition primaire s'observe entre ton **H** et ton non **H**, lorsque la consonne du radical appartient à la classe T. L'examen de la distribution du ton **BH** nous montre que ce ton, qui est rare dans le lexique, est conditionné phonétiquement, puisqu'il est relevé dans tous les cas après ton **B** (voir les exemples en (15) et (16). Il ne peut donc être choisi comme représentant le tonème **H**.

Le préfixe tonal est réalisé tantôt **B**, par exemple lorsque le ton radical suivant est **B**, (voir **oɔ̀a** 'cheveu'). Lorsque le ton radical est **M** et que la consonne du radical est une [+obstruant, +voix], le préfixe tonal est **B**, par exemple dans **àvū̄** 'chien'. Mais il est **M** lorsque le ton radical est **M** et que sa consonne appartient à la classe B, par exemple dans **abɔ̄** 'épaule'. Lorsque la syllabe suivante porte un ton H et que sa consonne est une [+obstruant, -voix], par exemple dans **os̄i** 'maison', le ton **B** préfixal est aussi réalisé **M**. Ici, aussi, on observe un cas de distribution complémentaire entre ton B et ton M. Je choisis **B** comme représentant le tonème **non H**, puisque d'une part **M** est conditionné phonétiquement par les tons **M** et **H**, d'autre part choisir **M** nous amènerait à poser une règle *ad hoc* d'abaissement du ton radical des verbaux et nominaux.

On est donc en droit de dire que le tɔfin-ganvie oppose un ton **H** à un ton **non H**, symbolisé respectivement par **H** et **B**. Les autres tons, à savoir **M** et **BH**, seront considérés comme des allotones de ces deux tons de base et il s'agit de dégager les règles tonales de réalisation de ces tons.

6.2 REALISATIONS DES TONEMES H ET B

6.2.1 Realisations du ton H

6.2.1.1 Le ton M des radicaux

6.2.1.1.1 L'hypothèse d'un préfixe tonal B''

On a vu que le ton M des radicaux verbaux est réalisé H au niveau du redoublement. J'avais alors émis l'hypothèse que ces radicaux portaient en structure sous-jacente un tonème H. Je fais aussi l'hypothèse que le ton M des radicaux nominaux CcV est une réalisation du ton /H/. Sur cette base, on peut poser une règle d'abaissement du ton radical H (ATH) et la question est de savoir les motivations phonétiques de cette règle. Rappelons qu'au niveau des nominaux, le préfixe vocalique est intonné B et que, au niveau des verbaux, nous nous trouvons en face d'une forme impérative. On est alors tenté de poser pour toute forme (verbale ou nominale) un ton préfixal B''. C'est cette position qu'ont adoptée Stahlke (1971a, b ; 1976) pour le kpando et le yoruba, Capo (1977) pour le gengbe et le wacigbe. Ce point de vue a été défendu pour l'ensemble des parlars gbe par Gbéto (1995). Au niveau des verbaux, le ton préfixal B'' représente le morphème de l'impératif (voir aussi Capo & Kossouho

2003, Gbéto 2003). C'est probablement l'absence de ce ton préfixal au niveau des pronoms V et CV qui explique la présence du ton H observé sur ces formes de pronoms, à savoir /á/ [á] 'tu', /é/ [é] 'il', /bí/ [mí] 'nous', /yé/ [yé] 'ils'. On peut alors écrire ATH comme suit :

ATH : H → M / B''

C	V
---	---

Condition : - Au niveau des radicaux verbaux CcV, quelle soit la nature de la consonne
 - Au niveau des radicaux nominaux CV dont C est une [+obstr., +voix]¹², une [+sonant] ou [b, d]

(19) Quelques dérivations¹³

F. B. :	àvú`gbá`kú`	èdé`ɔdɔ`wá`	òló`	àbó`
Nasalisat. - -	- -	- -	- -	- -
ATH:	àvū`gbā`kū`	èdē`ɔnɔ`wā`	òlō`	àbō`
Autres				
Règles :	- gbā`kū`	- ɔnɔ`wā`	òlō`	àbō`
F.S. :	àvū`gbā`kū`	èdē`wā`	òlō`	àbō`

6.2.1.1.2 ATH au niveau de la consonne coronale par défaut /t/

Paradis & Prunet (1989,1991) ont montré que la consonne coronale /t/ est la consonne par défaut dans les langues naturelles. La coronale /t/ est la consonne non marquée, neutre par excellence (Kean 1976). C'est ce qui fait peut-être que parmi les consonnes non voisées, elle soit transparente à ATH en tofin-ganvie. Ce qui constitue l'une des spécificités de cette langue. Comparez (20) et (21) :

(20) /òtó/	→	[òtō]		oreille	
/àtɔ́/	→	[átɔ́]		cinq	
/òtá/	→	[òtá]		salive	
/òtí/	→	[òtí]		arbre	
(21) /òxú/	→	*[òxū]	→	[òxú]	os
/òsí/	→	*[òsî]	→	[òsí]	maison
/òsí/	→	*[òsî]	→	[òsí]	queue
/èké/	→	*[èkē]	→	[èké]	sable

¹² J'ai néanmoins relevé un cas de nominal où ATH ne s'applique pas. Il s'agit de /òjú/ [òjú] 'graisse'. Est-ce le début de l'application de PTB'' au niveau des [+obstr., +voix] ou des coronales qui apparaissent avec les nominaux ?

¹³ Dans les dérivations, FB est mis pour forme de base et FS pour forme superficielle.

Les données en (20) sont supportées par la comparaison dialectale, comme le montre le tableau suivant:

Tableau 11 : Correspondance H = M au niveau des radicaux CcV, dont C est la consonne /t/

Tɔ́fin-ganvie	Agbome	Mɔ̀vɔ̀lo	Kotafon	Gloses
ōtɔ̀	tó	ōtɔ̀	tó	oreille
ōtá	atá	ōtá	tá	salive
ōtí	atí	éí	ōtí	arbre
atɔ̀	atɔ̀	atɔ̀	atɔ̀	cinq

Le tableau ci-dessus montre que le ton radical M du tɔ́fin-ganvie est une réalisation du ton H dans les autres dialectes gbe. Ce que supportent les faits de composition nominale en tɔ́fin-ganvie. Comme dans les autres langues gbe, la composition nominale se fait par juxtaposition du nom déterminant au nom déterminé :

- (22)¹⁴ [gb̄ɛ̄tɔ̀] + [ōtá] → [gb̄ɛ̄tɔ́tá] la salive de l'homme
 [gb̄ɛ̄tɔ̀] + [ōtɔ̀] → [gb̄ɛ̄tɔ́tɔ̀] l'oreille de l'homme
 [ɛ̄dɛ̀] + [ōtí] → [ɛ̄dɛ́tí] palmier
 [áf̄yávi] + [ōtí] → [áf̄yávití] l'arbre de Afyavi
 [áf̄yávi] + [ōtɔ̀] → [áf̄yávitɔ̀] le père d'Afyavi'

¹⁴ Le lecteur pourrait penser à l'existence d'un ton flottant H entre le déterminant et le déterminé. Les exemples ci-après nous montrent que ce ton flottant n'existe pas en tɔ́fin-ganvie, sinon il se réaliserait sur les nominaux déterminés:

- a. [gb̄ɛ̄tɔ̀] + [wɔ́tí] → [gb̄ɛ̄tɔ́wɔ́tí] le nez de l'homme
 b. [dɔ́sú] + [osí] → [dɔ́súsí] la femme de Dossou

6.2.1.1.3 Le traitement des exceptions

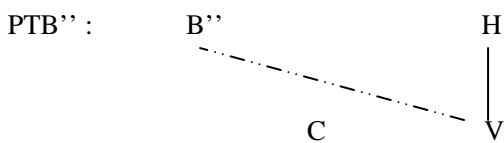
ATH, on l'a vu, s'applique aussi bien aux nominaux qu'aux verbaux pour dériver le ton M du ton /H/. Au niveau des nominaux, ATH s'applique, lorsque la consonne est une consonne abaissante¹⁵. Il existe pourtant un cas de nominal dont la consonne est abaissante (par exemple [òjú] 'graisse') qui module le ton H. L'existence d'exception au niveau de radicaux nominaux est un indice que ATH est une règle de nature phonologique. Si cette règle était une règle phonétique, on ne s'attendrait pas à avoir d'exceptions, toutes les consonnes abaissantes devant favoriser l'abaissement du ton radical H. Pour résoudre le problème posé par l'exception, il y a au moins deux hypothèses possibles :

- la première consiste à considérer le ton H de /òjú/ comme étant marqué et ne pouvant subir ATH,
- la seconde consiste à considérer que le ton BH de [òjú] se phonologise,
- la troisième consiste à évacuer de la grammaire phonologique la règle ATH et à considérer plutôt que la dérivation du ton M à partir de H passe par une étape intermédiaire, l'application de PTB'', pour s'achever par une règle de fusion tonale.

J'opte pour la troisième hypothèse pour les raisons suivantes:

- la seconde hypothèse est à écarter, puisqu'elle ferait du ton modulé BH un tonème à rendement très faible. Puisqu'il existe une solution alternative, cette hypothèse doit être écartée.
- La distinction entre ton H marqué et ton H non marqué préconisé par la première hypothèse n'a été jamais signalée dans la littérature gbe. En dehors de l'exception signalée plus haut, on ne trouve plus de ton marqué. Cette hypothèse doit être donc écartée.
- Il ne reste qu'à retenir la troisième hypothèse. En effet, on peut bien dériver le ton M de la fusion des tons B et H.

Je voudrais donc proposer en lieu et place de ATH qui dérive le ton M, deux règles PTB'' (propagation du ton préfixal B'') et FUSION qui s'appliqueront selon l'ordre PTB''-FUSION. Cet ordre est probablement l'ordre temporel qui permet de dériver le ton M du ton H du proto-gbe esquissé dans Gbéto (1995). Ces deux règles, je les écris comme suit :



- Condition :
- Radicaux verbaux CcV, quelle que soit la nature de C
 - Radicaux nominaux CcV dont C n'est pas une [+obstruant, -voix]
 - Radicaux nominaux CcV dont C est /t/

FUSION : BH → M

¹⁵ Le syntagme 'consonne abaissante' est la traduction française de 'depressor consonant' en anglais

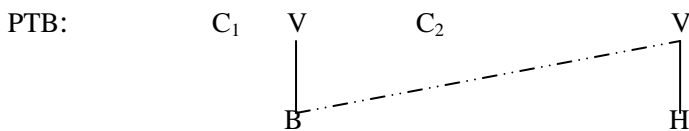
Dans ce cas, je voudrais suggérer que le ton modulé BH de [òjú] ‘graisse’ résulte d’un processus inachevé. On pourrait alors tenter de dériver nos exemples en (19), comme en (23) :

(23) Quelques dérivations

F. B. :	àvú	òsí	gbá	kú	ótó	èdé	ɔdɔ	wá	òjú	òló	àbó
Nasalisat. -	-	-	-	-	-	-	ɔnɔ	-	-	-	-
PTB'' :	àvǔ	-	gbǎ	kǔ	ótǔ	èdǔ	ɔnɔ	wǎ	òjú	òlǔ	àbǔ
FUS. :	àvū	-	gbā	kū	ótō	èdē	ɔnɔ̄	wā	-	òlō	àbō
Autres											
Règles :	-	òsí	gbā	kū	ótō	-	ɔnɔ̄	wā	-	òlō	àbō
F.S. :	àvū	òsí	gbā	kū	ótō	ède	ɔnɔ̄	wā	òjú	òlō	àbō

6.2.1.2 La dérivation du ton BH de la dernière syllabe des polysyllabes (V)C₁VC₂V

Pour dériver le ton M du ton H, j’ai suggéré une règle de propagation du ton préfixal B'' (PTB''). Cette règle est par ailleurs active au niveau des nominaux polysyllabiques. Dans ces items nominaux en effet, le ton BH est conditionné phonétiquement, en ce sens qu’il apparaît après le ton B radical. Je le considère alors comme une réalisation du ton H dans le contexte d’un ton B. Cette règle est sensible à la catégorie grammaticale et à la nature de la consonne, comme le suggère la condition posée pour son application. Contrairement à PTB'' qui ne s’applique, au niveau des nominaux, que si la consonne du radical n’est pas l’obstruante non voisée, ici, PTB ne s’applique pas si la consonne du radical est une sonante ou une consonne non voisée :



Condition : Nominaux dont C₂ = [+obstr., +voix]

- (24) a. /còví/ → [còvǐ] coupe-coupe
 b. /àdòví/ → [àdòvǐ] intestin
 c. /kpèví/ → [kpèvǐ] petit

Lorsque C₂ est une [+sonant] ou une [+obstr., -voix], PTB ne s’applique pas, comme on le voit en (25) :

- (25) a. /gèlí/ → *gèlǐ → [gèlí] éléphant
 b. /àhòwé/ → *àhòwě → [àhòwé] cola
 c. /àjràkú/ → *àjrākǔ → [àjrākú] éléphant
 d. /xwłàkó/ → *xwłakǔ → [xwłàkó] sel

6.2.2 La dérivation du ton M

Nous avons vu que dans le redoublement verbal, les radicaux verbaux /cṽ/ maintiennent ce ton en redoublement, comme dans [gbìgbá] ‘le fait de construire’ issu de /gbá/ ‘construire’, alors que les radicaux /cṽ/ portent le ton M en redoublement, comme dans [dudū] ‘le fait de manger’ issu de /dù/ ‘manger’. Je voudrais poser que le ton du réduplicatif verbal est B, comme le ton préfixal B’’. Ainsi, le redoublement de /gbá/ donnerait /gbìgbá/; celui de /dù/ donnerait alors /dudū/. Au niveau des nominaux, le préfixe tonal est M lorsque d’une part la consonne du radical est une obstruante non voisée (par exemple dans òsì ‘maison’) ou la coronale /t/ (par exemple dans òtá ‘crachats’) et d’autre part lorsque le ton suivant est H ou M (par exemple dans èkè ‘sable’, òfí ‘arbre’). Je pose à ce niveau que le ton préfixal est /B/. Pour dériver le ton M, il faut postuler une règle du relèvement du ton B (RTB₁, RTB’’) comme suit :

RTB’’: B’’ → M’’ / ——— {H, M}

Condition : • Radicaux nominaux CcV, dont C est une [+obstr., -voix],
 [+sonant], [b, d]

• Au niveau du réduplicatif verbal, lorsque le radical est intonné H

RTB₁: B → M / ——— H

Condition : • Radicaux nominaux C₁VC₂V, dont C₂ est une [+sonant], [+obstr.]

- (26) a. /àbṵ/ → àbṵ → [ábṵ] épaule
 b. /àdú/ → adú → [adú] dent
 c. /ɔdṵ/ → ònṵ → ònṵ → [ònṵ] sein
 d. /òlṵ/ → òlṵ → [òlṵ] crocodile
 e. /òsì/ → → [òsì] maison
 f. /kú/ → kùkú → [kùkú] fait de mourir
 g. /xwłàkṵ/ → → [xwłàkṵ] sel
 h. /àjłàkú/ → → [àjłàkú] éléphant
- (27) a. /àvṵ/ → àvṵ → àvṵ → *[ávṵ] → [ávṵ] chien
 b. /èdè/ → èdè → èdè → *[édè] → [édè] palmier
 c. /òzà/ → òzà → òzà → *[òzà] → [òzà] nuit’

Il reste à se demander comment on peut dériver le ton M des adjectifs (de forme redoublée) et celui des formes redoublées dont le radical verbal est cṽ. On peut formuler deux hypothèses pour dériver le ton M :

- poser un ton suffixal H qui relève le ton antécédent B. Après avoir relevé le ton B, il s’élide. Cette hypothèse est à écarter, puisque je ne vois pas pourquoi on postulerait un ton flottant H qui n’apparaîtra jamais en surface.

- Une seconde hypothèse qui consiste à poser une règle (immotivée) de relèvement du ton B (RTB₂). Cette règle relèvera tous les tons B des formes redoublées et ne présente pas d’exception :

RTB : B → M

Condition : Formes redoublées

- (28) a. /xỳ/ → /xìxỳ/ → [xìxỳ] ‘le fait de répondre’
 b. /zè/ → /zìzè/ → [zìzè] ‘le fait de fendre’
 c. /fɔ̀fɔ̀/ → [fɔ̀fɔ̀] ‘rouge’
 d. /bìbỳ/ → [mìmỳ] ‘froid’
 e. /dù/ → /dùdù/ → [dùdù] ‘le fait de manger’

7. CONCLUSION

Nous avons montré, dans cet article, que le tɔ́fingbe de Ganvié possède deux tons sous-jacents : H et B. Comme au niveau des autres dialectes gbe, le ton préfixal a pour forme de base B. L'étude a permis d'expliquer les réalisations tonales BH et M par des règles tonologiques.

- Ainsi, le ton H radical est abaissé à M:

- au niveau des radicaux verbaux CcV et ceci quelle que soit la nature de la consonne initiale.

- au niveau des radicaux nominaux CcV dont la consonne initiale est une [+obstruant, +voix], une [+sonant] ou les consonnes [b, d].

- au niveau des radicaux nominaux CcV dont la consonne initiale est la coronale /t/.

- Le ton BH de la dernière syllabes des radicaux polysyllabiques C₁VC₂V, est issu d'une règle qui propage le ton vocalique antécédent B sur le ton H suivant, lorsque la consonne C₂ est une [+obstruant, +voix].

- Le ton préfixal B se relève à M,

- lorsque le ton (radical) suivant est M et que la consonne de la syllabe portant ce ton est toute consonne sauf une obstruante voisée.

- lorsque le ton (radical) suivant est H et que la consonne de la syllabe portant ce ton est une obstruante non voisée.

- Le ton B du reduplicatif verbal est relevé à M :

- lorsque le ton suivant est H.

- au niveau du redoublement verbal des radicaux verbaux Cc̀v et des adjectifs de forme redoublée.

REFERENCES

- Ansre, Gilbert. 1961. The tonal structure of Ewe (Hartford Studies in Linguistics 1). Hartford, Conn.: Hartford Seminary Foundation.
- Bole-Richard, Rémy. 1983. Systématique phonologique et grammaticale d'un parler Ewe : le Gen-Mina du Sud-Togo et Sud-Bénin. Paris : L'Harmattan.
- Capo, Hounkpati B. C. 1977. Etude phonologique comparée du wacigbe et du gengbe, Mémoire de maîtrise, Université Nationale du Bénin.
- Capo, Hounkpati B. C. 1978. A propos des corrélations de palatalisation et de labialisation en fon. Annales de l'Université d'Abidjan (série H, Linguistique) 11 : 5-19.
- Capo, Hounkpati B. C. 1981. A diachronic phonology of the 'gbe' dialect cluster. University of Ghana Ph. D. Dissertation.

- Capo, Hounkpati B. C. 1983. 'I' et 'U' en Hwe et leur place dans la reconstruction du proto-gbe. *Journal of West African Languages* 13. 1: 19-30.
- Capo, Hounkpati B. C. 1985a. Determining the third personal singular object pronoun in Gbe; in: K. Williams (éd.). *West African Languages in Education*. Wien: Afro-Pub., pp. 106-131.
- Capo, Hounkpati B. C. 1985b. 'Palatalisation' synchronique en Gbe. *Afrika und Übersee*, Band 68: 187-206.
- Capo, Hounkpati B. C. 1986. Vowel roundness in Gbe: a pandialectal approach. *Journal of West African Languages* 16: 15-36.
- Capo, Hounkpati B. C. 1989. L'assimilation d'arrondissement dans le redoublement des formes verbales en Gbe. *Linguistique Africaine* 3 : 19-42.
- Capo, Hounkpati B. C. 1991. A comparative phonology of gbe. Berlin et Garome: Foris et Labo-Gbe (Int.).
- Capo, Hounkpati B. C. 2000. *The New Ewe Orthography*. Cape Town & Garome: Casas & Labo-Gbe (Int.).
- Capo, Hounkpati B. C. & F. Félicité Kossouho. 2003. De quelques spécificités phonologiques de l'Ajlagbe : un parler gbe. *Linguistique Africaine* 23 : 19-51.
- Clements, G. Nick. 1991. Foreword of Capo (1991), pp. xv-xvi. Berlin: Foris.
- C. N. L. 1983. *Atlas Sociolinguistique du Bénin*. ILA/ACCT: Abidjan/Paris.
- Gbété Flavien. 1995. Quelques aspects comparatifs et diachroniques de la tonologie du gbe. *Afrika und Übersee* 78 : 73-99.
- Gbété, Flavien. 1997a. Le maxi du Centre-Bénin et du Centre-Togo. Köln: Rüdiger Köppe Verlag.
- Gbété, Flavien. 1997b. Assimilation du pronom substitutif en Gbe et phénomènes apparentés revisités. *Afrikanistische Arbeitspapiere* 49 : 105-132. Köln, Germany.
- Gbété, Flavien. 2002. Les consonnes voisées 'implosives' et leurs rôles dans la tonogénèse et la nasalité des consonnes dans quelques langues Volta-Congo. *Gbe Studies/Etudes Gbe* N° 1 : 7-31.
- Gbété, Flavien. 2003. Le système tonal du dogbo, variété dialectale Aja du Sud-Bénin (New Kwa, Gbe) entre le passé et le présent. *Linguistique Africaine* 23 : 75-108.
- Hagège, Claude & André Haudricourt. 1978. *La phonologie panchronique*. Paris: PUF.
- Hombert, Jean-Marie. 1978. Consonant Types, vowel quality and Tone, in: V. A. Fromkin (éd.). *Tone: a linguistic survey*, New-York: Academic Press, Inc., pp. 77-111.
- Kean, Mary-Louise. 1976. *The theory of Markedness in Generative Grammar*. Ph. D., MIT.
- Mukarovskiy, G. Hans. 1969. Zur Struktur des Ewe, in: Hans-Jürgen Greschat & Hermann Jungraithmayr (éds.). *Wort und Religion*. Stuttgart: Evangelischer Missionsverlag GmbH, pp. 107-126.
- Paradis, Carole & Jean-François Prunet. 1989. On coronal transparency. *Phonology* 6.2: 317-348.
- Paradis, Carole & Jean-François Prunet (eds.). 1991. *The Special Status of Coronals*. San Diego: Academic Press, Inc.
- De Saussure, Ferdinand. 1916/1995. *Cours de Linguistique Générale*. Paris : Payot.
- Schachter, Paul & Victoria A. Fromkin. 1968. A Phonology of Akan: Akuapem, Asante, Fante. *Working Papers in Phonetics* 9, UCLA.
- Stahlke, Herbert. 1971a. Topics in Ewe phonology. Ph. D. Dissertation, UCLA / Ann Arbor, Mich: University Microfilms.
- Stahlke, Herbert. 1971b. The noun prefix in ewe. *Studies in African Linguistics, Supplement* 2: 141-159.
- Stahlke, Herbert. 1976. The noun prefix in Yoruba. *Studies in African Linguistics, Supplement* 6: 243-253.
- Stewart, John M. 1989. Kwa ; in: J. Bendor-Samuel (éd.), *The Niger-Congo Languages*, pp. 217-245. New York: University Press of America.
- Stewart, John M. 1994. Review Article: The Comparative Phonology of Gbe and its significance for that of Kwa and Volta-Congo. *Journal of African Languages and Linguistics* 15: 175-193.
- Westermann, Diedrich. 1927. *Die westlichen Sudansprachen und ihre Beziehungen zum Bantu*. Berlin: Walter de Gruyter & Co.
- Westermann, Diedrich. 1930. *A Study of the Ewe language* (translated by B. Smith). London: Oxford University Press.
- Westermann, Diedrich. 1947. *Der Wortbau des Ewe*. Abh. der Preussischen Akad. der Wiss. Phil.-Klasse, Nr 9. Berlin: Verlag der Akademie der Wissenschaften.
- Williamson, Kay. 1989. Niger-Congo Overview; in: J. Bendor-Samuel (éd.), *The Niger-Congo Languages*, 3-45. New York: University Press of America.
- Zossou, André. 1990. *Système tonal du tɔŋgbe*. Mémoire de maîtrise, Université Nationale du Bénin, Cotonou.